

Semaine du 12 au 18 juillet 2007

Les graffeurs, artistes ou vandales ?

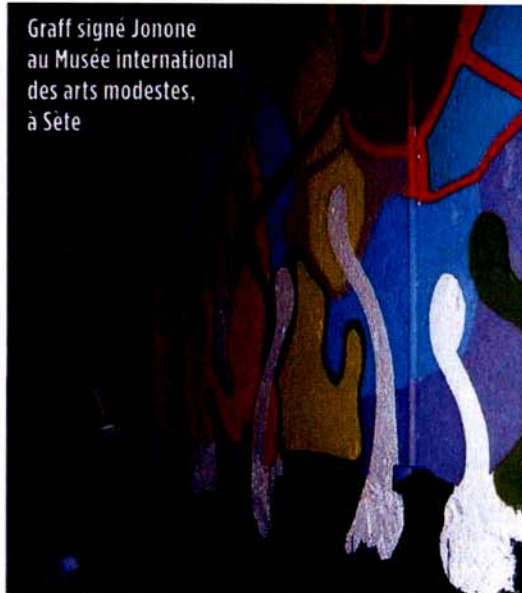
Le graff est-il de l'art ou du vandalisme ? Pour la justice pénale, la réponse est claire : elle a renvoyé le 19 juin devant le tribunal correctionnel de Versailles 56 graffeurs pour « dégradation en réunion ».

Un procès d'une ampleur inédite en France, et même dans le monde. Ces graffeurs sont accusés de s'être attaqués à des dizaines de trains et de rames de métro de la SNCF et de la RATP, qui se sont constituées partie civile. Reste que ces « graffeurs vandales » n'ont pas le profil des caïds de banlieue. Certains d'entre eux, considérés

comme de vrais artistes, vendent leurs œuvres et exposent dans les galeries d'art. « C'est toute l'ambiguïté. Les graffitis que la SNCF et la RATP perçoivent comme du vandalisme sont cotés sur le marché de l'art et ont leurs collectionneurs », observe l'avocat d'affaires Emmanuel Moyne, qui défend certains graffeurs dans le dossier de Versailles.

Pour preuve, des artistes comme Futura ou Jonone, dont les œuvres s'arrachent entre 20 000 et 25 000 euros dans les ventes aux enchères, ont eux aussi débuté en taguant dans le métro parisien.

Graff signé Jonone au Musée international des arts modestes, à Sète



E. STANGE/HERAULT DU JOUR

Aujourd'hui les graffitis font l'objet de grandes rétrospectives dans les musées nationaux. Dernière en date, celle organisée par le Musée international des arts modestes (MIAM) sur trois sites illustres : l'abbaye d'Auberive en Mayenne, et les musées Paul-Valéry et

des Arts modestes à Sète (1). Onze artistes du monde entier y sont réunis : deux Taïwanais, deux Allemands,

un Brésilien, deux Américains, trois Français et un Iranien de 27 ans, qui réalise des graffitis sur des murs en ruine. Au pays des ayatollahs, le graff est un symbole de liberté et de contestation. « Nous avons voulu montrer que ce mouvement, né à la fin des années 70 à New York, est devenu un langage universel », explique Pascal Saumade, qui assure avec l'artiste Hervé Di Rosa le commissariat de l'exposition. Le graff apporte du sang neuf à l'art. Il a permis à des millions de jeunes à travers le monde de s'intéresser à l'art. » Beau sujet de réflexion pour le tribunal ■

JEAN-MICHEL DECUGIS

1. Du 30 juin au 13 janvier 2008.